

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Bons offices. Faire un bilan des démarches de facilitation et de médiation de la Suisse au niveau international (Po. 16.3929)**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Ammann, Amando  
Bovey, Audrey

## Citations préféré

Ammann, Amando; Bovey, Audrey 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Bons offices. Faire un bilan des démarches de facilitation et de médiation de la Suisse au niveau international (Po. 16.3929), 2017 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 19.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique étrangère</b>	1
Bons offices	1

## Abréviations

<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten

---

<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Bons offices

**POSTULAT**  
DATE: 14.06.2017  
AUDREY BOVEY

La Suisse s'est par le passé illustrée à de nombreuses reprises par la qualité de ses bons offices, que ce soit dans le contexte de la crise ukrainienne – lorsque Didier Burkhalter, alors président de la Confédération, était également à la tête de l'OSCE – ou dans certaines régions d'Afrique telles que le Tchad ou la Tanzanie. Au vu de ces résultats, Claude Bégli (pdc, VD) a déposé, en décembre 2016, le postulat intitulé «**Bons offices. Faire un bilan des démarches de facilitation et de médiation de la Suisse au niveau international**», enjoignant le Conseil fédéral à rédiger un rapport susceptible de mettre en lumière les activités du DFAE dans le domaine du maintien de la paix.

Dans un premier temps combattu par le st-gallois Roland Rino Büchel (udc, SG), le postulat du conseiller national Bégli a finalement été accepté par la chambre du peuple (108 voix pour, 70 contre et 5 abstentions) lors de la session parlementaire d'été 2017.<sup>1</sup>

**RAPPORT**  
DATE: 14.12.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de décembre 2018, le Conseil fédéral publiait son **rapport en réponse au postulat «Bons offices. Faire un bilan des démarches de facilitation et de médiation de la Suisse au niveau international»**. A titre de rappel, la notion de «bons offices» regroupe différentes actions menées par la Suisse en faveur de la promotion de la paix: les mandats de puissance protectrice et de représentation d'intérêts étrangers, la politique d'État hôte – organisation de conférences ou de négociations de paix sous l'égide de la Suisse ou celui de l'ONU – ainsi que l'ensemble des activités relatives à la facilitation du dialogue et à la médiation. Le rapport fait ainsi état des mandats de puissance protectrice exercés notamment par la Suisse en Iran pour les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, en Géorgie pour la Russie ou encore en Egypte pour l'Iran. Dans le domaine de la médiation, le Conseil fédéral se félicite de pouvoir compter sur «un solide réseau de contacts et des relations soigneusement entretenues depuis de longues années», ayant par exemple permis à la Suisse d'exercer une médiation entre l'Arménie et la Turquie en 2009 ou d'assurer des mandats de soutien tels que ceux exercés depuis 2012 dans le contexte des conflits en Colombie ou au Myanmar. Si les bons offices permettent à la Confédération de se profiler sur la scène internationale et facilitent sous certains aspects le développement de la politique extérieure helvétique, ils sont également synonymes de véritable valeur ajoutée. «Ils servent l'image de la Suisse», peut-on finalement lire en conclusion du rapport de l'exécutif fédéral.<sup>2</sup>

**RAPPORT**  
DATE: 18.06.2019  
AMANDO AMMANN

Mit der Publikation des Berichts zu den internationalen Fazilitations- und Mediationsprozessen der Schweiz erachtete der Bundesrat das Anliegen des Postulats Bégli (cvp, VD) als erfüllt und beantragte die **Abschreibung des Postulats**. Der Nationalrat befürwortete diese in der Sommersession 2019.<sup>3</sup>

---

1) BO CN, 2017, p. 1080 ss.

2) Rapport CF du 14.12.2018

3) BBI, 2019, S. 2958; Bericht BR vom 14.12.18